



Paris, le 7 novembre 2013

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Mme Jacqueline ANDRE
Présidente du Conseil d'Administration
de la Caisse de Prévoyance Sociale

SAINT-PIERRE

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer des avancées sociales obtenues après de longues et âpres négociations auprès du Gouvernement, notamment dans le cadre des travaux parlementaires sur le budget de l'Etat pour 2014.

Au-delà des avancées essentielles concernant l'ordonnance permettant le financement de l'action sociale locale par le Fonds National de l'Action Sociale - qui demeure en attente de l'avis du Conseil territorial saisi au mois d'octobre - ainsi que concernant la réforme du système de revalorisation des pensions de la CPS et l'extension locale des aides au logement, je tiens tout particulièrement à vous signaler l'engagement clair et précis pris ce mercredi devant la représentation nationale par le Ministre des Outre-Mer, relatif à l'arrêté de revalorisation spécifique des retraites, avec effet rétroactif au 1er avril 2013, qui est désormais débloqué au niveau administratif et sera soumis sous peu au Conseil d'administration de votre Caisse.

Aussi, pour que les retraités puissent bénéficier le plus rapidement possible de cette revalorisation tant attendue, je tenais à porter à votre connaissance cette bonne nouvelle afin que vous puissiez anticiper la saisie du Ministère et faire en sorte que la mise en place de cette revalorisation se fasse dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de ma meilleure considération.

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 73 03

TELECOPIE

01 40 63 78 74

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

COPIE

Monsieur le Directeur de la CPS

Bien à toi,

Annick GIRARDIN